

Dossier à renvoyer à :

Ville de LOOS
Hôtel de Ville
Services Techniques
BP 109
59373 LOOS CEDEX

N° de dossier

Date de dépôt

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
EN VUE DE LA VEGETALISATION DES FACADES**

Ces dispositions concernent les propriétés privées (propriétaires occupants, bailleurs des immeubles individuels ainsi que syndic des copropriétés de moins de dix logements). Les propriétaires des locaux comportant des activités de commerce de détail ou libérales ou artisanales pourraient également bénéficier de ce soutien à la végétalisation des façades.

I – IDENTITE DU DEMANDEUR

Monsieur ou Madame
demeurant

Tél fixe : Tél portable :

Mail :

agissant en qualité de :

- propriétaire occupant
- locataire (avec l'attestation d'accord du propriétaire)
- bailleur d'un immeuble individuel
- syndic ou représentant des propriétaires des immeubles collectifs à usage d'habitation de moins de 10 logements

II – OBJET DE LA DEMANDE

Adresse de l'immeuble concerné par la demande	
Type d'immeuble concerné	<input type="checkbox"/> logement individuel <input type="checkbox"/> immeuble collectif de moins de 10 logements <input type="checkbox"/> commerce d'une surface de vente de moins de 450 m ² <input type="checkbox"/> artisan <input type="checkbox"/> profession libérale
Largeur du trottoir en façade	<input type="checkbox"/> moins de 1,40 mètre de large <input type="checkbox"/> supérieure ou égale à 1,40 mètre de large
Longueur de façade à végétaliser	
Types de plantations que vous allez planter	

III – PIECES A JOINDRE

- Formulaire de demande de végétalisation de la façade
- Document attestant de la qualité de propriétaire ou de syndic de copropriété pour les immeubles collectifs de moins de 10 logements
- Une photo de la façade du bâtiment concerné de face
- Une photo de la façade du bâtiment de profil afin d'observer la largeur du trottoir
- Un croquis précisant l'emplacement de la fosse

IV – ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e)

- Sollicite l'autorisation d'occuper à titre précaire et révocable une partie du domaine public afin de souscrire au programme de végétalisation des façades initiée par la Ville de Loos.
- Accepte et m'engage à respecter les prescriptions techniques fixées par le cahier des charges « Végétalisation à titre précaire du domaine public » de la Ville de Loos.
- Renonce à toute réclamation en cas de non prise en compte de la demande
- Dégage la Ville de Loos de toute responsabilité en cas de non-satisfaction quant au résultat obtenu, le demandeur ne pouvant nullement se prévaloir de l'absence d'un quelconque résultat escompté par lui
- M'engage à entretenir les aménagements afin de préserver le passage sur le trottoir d'une largeur de 1,40 mètre a minima et la sécurité des usagers de la voirie.

Fait à, Le

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »